

Formulaire de recours individuel Employés

Nom / prénom salarié :		Code personnel :	
Direction (UR) :		Secteur :	
Référentiel de compétences concerné :			
Motif du recours :			
Date :		Signature salarié :	

Accusé réception du N+2			
Date de la remise du recours au N+2 :		Nom et signature du N+2 :	

Copie de ce formulaire à faire parvenir à votre gestionnaire RH

Un entretien vous sera proposé rapidement, pour analyser votre recours.

**Une réponse écrite et motivée de la direction vous sera remise, dans un délai
de 3 semaines à compter de la date de remise du recours à votre N+2.**